

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué le 20 février s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Dominique RABELLE, maire.

Sont présents : Dominique RABELLE, maire,  
Adrien MAZERAT, Fabienne DELHUMEAU-JAUD, Patrick LIVENAIS, Jacqueline COUSSY, Corinne LEROLLE, Philippe SIMONAUD, Grégory POITOU, adjoints ; Françoise DODIN, Catherine RASPI, Patrick BOUYER, Lisiane PELOU, Christophe CAVEL, Sandra LAMY, Bruno DEUIL, Carole LALLEMAND, Patricia PETIT-DODIN, Frédérique VITRAC, Yannick MORANDEAU, Marie-Anne GORICHON-DIAS, Pascal MARKOWSKY, Cathy STEINBACH, Sylvain NOUET, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : Dominique PRIVAT, conseiller municipal, qui a donné procuration à Patrick BOUYER, conseiller municipal, Éric PROUST, conseiller municipal, qui a donné procuration à Yannick MORANDEAU, conseiller municipal.

Absente excusée : Laëtitia CHAGUÉ.

Absent : Jean-Luc BUTEUX, conseiller municipal.

Formant la majorité des membres en exercice.

Est désigné secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales : Adrien MAZERAT.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

**DÉLIBÉRATION N° 16-2023 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Rapporteur : Madame le maire

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 75-2022 du conseil municipal en date du 14 novembre 2022 portant dernière modification du tableau des effectifs du personnel communal ;

Considérant les modifications ci-après qu'il aurait lieu d'apporter au tableau des effectifs du personnel communal en termes de création et de vacance d'emplois eu égard :

- à la nomination de Monsieur SAVINEAU Fabien, technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, au poste d'ingénieur territorial,
- à la nomination de Monsieur VILLARD Angelo, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, au poste d'agent de maîtrise,
- au recrutement de Messieurs MARIA Camille, OLAZABAL Philippe, CHAMBRILLON Danny et de Madame VINET Sylvie sur des postes existants d'adjoint technique,
- à la mutation de Madame TEISSIER Sandrine, adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- à la démission de Madame JANDON Fanny, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- à l'ouverture de deux postes d'adjoint administratif induite par la restructuration des services administratifs au niveau du secrétariat des services techniques et du service des ressources humaines et de la police municipale ;

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création d'emplois :

- Adjoint administratif : +2

Vacance d'emplois :

- Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe : +1

- Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe : +1

- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe : +1

- Adjoint technique : - 4

- Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : +1

- Adjoint administratif : +2

**AR Prefecture**

017-211703376-20230228-2023022816417-DE  
Reçu le 01/03/2023  
Publié le 01/03/2023

Vu l'exposé de madame le maire,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- **D'APPROUVER** la modification du tableau des emplois ci-dessus énoncée.
- **D'ADOPTER** en conséquence le nouveau tableau des effectifs du personnel communal tel que présenté ci-dessous :

## AR Prefecture

017-211703376-20230228-2023022816417-DE

Reçu le 01/03/2023

Publié le 01/03/2023

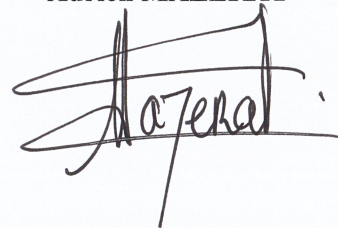
	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Vacants	Temps de travail
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>					
Directeur Général des Services (20 000 à 40 000 h)	A	1	1	0	TC
Attaché hors classe (détachement)	A	1	1	0	TC
Attaché	A	1	1	0	TC
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	1	1	TC
Rédacteur	B	1	0	1	TC
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	8	7(-1)	1+(1)	TC
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	1	2	TC
Adjoint administratif	C	6+(2)	4	2(+2)	TC
<b>TOTAL (1)</b>		<b>23</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	
<b>FILIÈRE ANIMATION</b>					
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	1	1	TC
Adjoint d'animation	C	2	1	1	TC
Adjoint d'animation à TNC	C	2	0	2	23/35
<b>TOTAL (2)</b>		<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
<b>FILIÈRE POLICE RURALE ET MUNICIPALE</b>					
Brigadier-chef principal de police	C	2	2	0	TC
<b>TOTAL (3)</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>					
Directeur des services techniques (20 000 à 40 000 h)	A	1	0	1	TC
Ingénieur territorial	A	2	2	0	TC
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	1(-1)	1(+1)	TC
Technicien	B	1	0	1	TC
Agent de maîtrise principal	C	6	5	1	TC
Agent de maîtrise	C	3	3	0	TC
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	11	10(-1)	1(+1)	TC
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	10	4(-1)	6(+1)	TC
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TNC	C	1	0	1	28/35
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TNC	C	1	1	0	33/35
Adjoint technique	C	11	11(+4)	0(-4)	TC
Adjoint technique à TNC	C	1	0	1	33/35
Adjoint technique à TNC	C	1	1	0	20/35
<b>TOTAL (4)</b>		<b>51</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	
<b>FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE</b>					
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0	TC
<b>TOTAL (5)</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>		<b>83</b>	<b>59</b>	<b>24</b>	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

La maire,  
Dominique RABELLE



Le secrétaire de séance,  
Adrien MAZERAT



La maire soussignée  
certifie le caractère exécutoire  
de la présente délibération télétransmise  
au représentant de l'État le 28 février 2023  
et publiée sur le site internet de la commune le 28 février 2023

Dominique RABELLE

